

MICROWAVE VISION
Société anonyme au capital de 1.297.264 euros
Siège social : 13 rue du Zéphyr, Parc d'activité de l'Océane, 91140 Villejust
340 342 153 R.C.S. Evry
(la « **Société** »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES EN VUE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 15 DECEMBRE 2020**

Paris, le 16 octobre 2020

Chers actionnaires,

Le présent rapport a pour objet de vous présenter les motifs des résolutions qui sont soumises à votre vote lors de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Société qui se tiendra au siège social de la Société, le 15 décembre 2020, à 16 h.

Le Conseil d'administration de votre Société, vous rappelle que le 10 septembre 2020, la Société a annoncé la signature d'un contrat portant sur l'acquisition par Rainbow Holding (885 144 824 R.C.S. Paris), de plusieurs blocs représentant un total de 55,56% du capital de la Société (le « **Contrat d'Acquisition** ») auprès de ses actionnaires principaux Eximium, Bpifrance, Seventure Partners et de plusieurs actionnaires minoritaires, essentiellement des dirigeants et salariés (l' « **Opération** »).

Le Contrat d'Acquisition comporte l'engagement des vendeurs de faire en sorte que le Conseil d'administration propose à une assemblée générale des actionnaires réunie préalablement à la date de réalisation de l'Opération, la nomination de nouveaux administrateurs désignés par Rainbow Holding de sorte que ces nouveaux administrateurs à cette date détiennent la majorité des sièges au Conseil d'administration.

La date de l'Opération interviendra peu après la date à laquelle la dernière des conditions suspensives à l'acquisition aura été réalisée, ces conditions suspensives ayant trait à des autorisations réglementaires en France ou à l'étranger.

Dans ce contexte, vous êtes invités tout d'abord à statuer à titre ordinaire sur quatre projets de résolutions visant à la nomination de nouveaux administrateurs, étant précisé que ces nominations ne prendront effet qu'à la date de la réalisation définitive de l'Opération et que les administrateurs ci-après énumérés ont d'ores et déjà fait connaître leur accord pour remettre leur démission à cette même date : Seventure Partners dont le représentant permanent est M. Bruno Rivet, Mme Sophie de Roux, Mme Agnès Mestreau-Garreau, M. Gianni Barone et M. Olivier Gurs.

Ainsi le Conseil d'administration serait composé à la date de réalisation de l'Opération, des sept (7) administrateurs suivants dont quatre (4) nouveaux administrateurs désignés par Rainbow Holding et proposés à votre nomination :

- Monsieur Philippe Garreau, Président du conseil d'administration ;
- Madame Marie-Cécile Matar ;
- Monsieur Philippe Lanternier ;
- Monsieur Cédric Chateau ;
- Monsieur William Drumain ;

- Madame Constance Laneque ; et
- HLD Conseils, ayant pour représentant permanent Monsieur Salim Helou.

Votre conseil vous précise que M. Louis Molis a fait également connaître son accord pour remettre sa démission de ses fonctions de censeur, cette décision prenant également effet à la date de réalisation de l'Opération.

Par ailleurs, vous êtes ensuite invités à statuer à titre ordinaire, sur un projet de résolution usuelle ayant trait aux pouvoirs pour formalités (projet de cinquième résolution).

1. Résolutions proposées à titre ordinaire

1.1 Nomination de nouveaux administrateurs

Dans le cadre des quatre premiers projets de résolutions, votre Conseil vous propose d'approuver, sous la condition suspensive de la réalisation définitive de l'Opération, la nomination de M. Cédric Chateau, M. William Drumain, Mme Constance Laneque et HLD Conseils dont le représentant permanent serait M. Salim Helou, en qualité chacun de nouvel administrateur de la Société, pour une période de six (6) années prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera, notamment, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et qui se tiendra en 2026.

Ces nominations prendraient effet à la date de la réalisation définitive de l'Opération.

La documentation usuelle s'agissant du CV et des mandats et fonctions exercés par ces candidats lors des cinq dernières années est annexée au présent rapport.

1.2 Pouvoirs pour formalités

Le projet de cinquième résolution est la résolution usuelle qui permet l'accomplissement des publicités et des formalités légales requises par la réglementation en vigueur après la tenue de votre Assemblée Générale. Votre Conseil vous propose donc dans ce cadre conférer tous pouvoirs :

- au Conseil pour prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre et la bonne réalisation des résolutions qui serait adoptées par votre Assemblée,
- au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités, notamment, de dépôt ou de publicité rendues nécessaires par les résolutions adoptées.

Votre Conseil vous mentionne enfin que le Contrat d'Acquisition comporte l'engagement de présenter à l'assemblée générale avant réalisation de l'Opération la suppression des articles 12.3(i) et 12.3(iii) des statuts de la Société qui requièrent une majorité qualifiée ou le consentement unanime du Conseil d'administration pour certaines décisions visées par ces articles. Cette proposition est l'objet du projet de sixième résolution soumis à votre assemblée, statuant à titre extraordinaire.

2. Résolution proposée à titre extraordinaire

2.1 Modification de l'article 12.3 des statuts de la Société relatif à la majorité qualifiée des délibérations du Conseil d'administration à l'effet de supprimer les clauses 12.3(i) et 12.3(iii) des Statuts de la Société.

Votre Conseil vous propose, dans le projet de sixième résolution, de modifier, sous la condition suspensive de la réalisation de l'Opération, l'article 12.3 des statuts de la Société afin de supprimer les articles 12.3(i) et 12.3(iii) des statuts qui requièrent une majorité qualifiée ou le consentement unanime du Conseil d'administration pour certaines décisions visées par ces articles.

Le nouvel article 12.3 serait rédigé ainsi qu'il suit :

« Pour la validité des délibérations du conseil, le nombre des membres présents doit être au moins égal à la moitié des membres en fonction.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; en cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

Il est précisé que notamment les décisions ou actions ci-après concernant la Société mais également toute filiale de cette dernière, devront être soumises à l'examen et à la délibération du conseil d'administration, et être adoptées ou approuvées par celui-ci, à la majorité simple des administrateurs présents ou représentés :

- a) *toute proposition à l'assemblée générale d'un projet de résolution relatif à toute distribution (notamment de dividendes ou de réserves), et plus généralement à la politique de distribution de dividendes, au rachat d'actions ou à d'autres paiements aux actionnaires ;*
- b) *adoption et modification du budget, approbation et modification du plan d'affaires ;*
- c) *toute proposition à l'assemblée générale d'un projet de résolution relatif à la nomination de commissaires aux comptes ;*
- d) *rémunération de l'équipe dirigeante/ intéressement des mandataires (en ce compris tous plans d'options de souscription d'achat, d'attribution d'actions gratuites ou autres mécanismes similaires) ;*
- e) *nomination/ révocation des dirigeants clés;*
- f) *toute proposition à l'assemblée générale d'un projet de résolution relatif à la révocation d'un membre du conseil d'administration ;*
- g) *décision d'engagement ou de transaction relative à un litige d'un montant supérieur à 1 million d'euros ;*
- h) *fermeture de sites ; adoption de Plans de Sauvegarde de l'Emploi ;*
- i) *déclaration d'état de cessation des paiements, de placement sous procédure de sauvegarde ou procédure similaire ;*
- j) *toute décision sortant du cours normal de l'activité et portant sur un montant unitaire supérieur à 500.000 euros. »*

Votre Conseil vous propose également de lui déléguer tous pouvoirs à l'effet de constater la modification des statuts de la Société à compter de la réalisation définitive de l'Opération.

Le Conseil d'administration

ANNEXE : PRESENTATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS
(Article R.225-83 5° du Code de commerce)

Cédric Chateau

- Nationalité : *Française*
- Age : *45 ans*
- Adresse : *21 rue Casimir Périer 75007 Paris*
- Nombre d'actions MVG détenues : *Aucune*

Fonction principale exercée en dehors de MVG au cours des exercices 2019 et 2020 :

Associé et président du Comité d' Analyse des Investissements chez HLD Associés Europe

Autres mandats et fonctions en cours exercés dans toute société au cours des exercices 2019 et 2020 (hors filiales MVG) :

- Président : Advent International SAS
- Administrateur : Zentiva
- Administrateur : Idemia

Autres mandats et fonctions échus exercés dans toute société (hors filiales MVG) au cours des cinq dernières années :

- Président : Advent International SAS
- Administrateur : Zentiva
- Administrateur : Idemia

Expériences professionnelles :

Diplômé de l'École de Management de Lyon, Cédric Chateau débute sa carrière au sein du cabinet d'audit et de conseil Deloitte en 1998.

- 2001-2005 : Investisseur chez PAI Partners.
- 2005-2019 : Investisseur chez Advent International où il sera nommé Associé, à la tête du marché Français.
- Depuis 2019 : Associé et président du Comité d' Analyse des Investissements chez HLD Associés Europe.

Constance Laneque

- Nationalité : *Française*
- Age : *37 ans*
- Adresse : *1 rue des Glacis L-1628 Luxembourg*
- Nombre d'actions MVG détenues : *Aucune*

Fonction principale exercée en dehors de MVG au cours des exercices 2019 et 2020 :

Directeur Adjoint chez HLD Associés Europe

Autres mandats et fonctions en cours exercés dans toute société au cours des exercices 2019 et 2020 (hors filiales MVG) :

- Aucun

Autres mandats et fonctions échus exercés dans toute société (hors filiales MVG) au cours des cinq dernières années :

- Aucun

Expériences professionnelles :

Constance Laneque a débuté sa carrière chez Price Waterhouse Coopers en tant qu'auditeur.

Depuis 15 ans, elle évolue au sein de directions financières dans un environnement international et varié : tout d'abord chez CDC Entreprises, puis au sein du département Financial Planning & Analysis (FP&A) de Dassault Systèmes.

Elle occupe ensuite le poste de « Controlling Manager » chez POST Luxembourg, acteur national de référence dans la distribution de services postaux, bancaires et des télécommunications.

En 2019, elle rejoint HLD Associés Europe en tant que Directeur adjoint, en charge notamment de la partie portfolio management / suivi des investissements.

Constance Laneque est diplômée de l'ESCP.

William Drumain

- Nationalité : *Française*
- Age : *33 ans*
- Adresse : *12 cité Vaneau 75007 Paris*
- Nombre d'actions MVG détenues : *Aucune*

Fonction principale exercée en dehors de MVG au cours des exercices 2019 et 2020 :

Directeur d'investissement adjoint chez HLD Associés Europe

Autres mandats et fonctions en cours exercés dans toute société au cours des exercices 2019 et 2020 (hors filiales MVG) :

- Aucun

Autres mandats et fonctions échus exercés dans toute société (hors filiales MVG) au cours des cinq dernières années :

- Aucun

Expériences professionnelles :

Diplômé de l'ESCP en 2011, William Drumain débute sa carrière en banque d'affaires chez Citi.

2011-2015 : Banquier M&A chez Citi.

Depuis 2015 : Directeur d'investissement adjoint chez HLD Associés Europe.

Salim Helou, représentant permanent de HLD Conseils

- Nationalité : *Libanaise et Suisse*
- Age : *34 ans*
- Adresse : *3 rue Elzévir 75003 Paris*
- Nombre d'actions MVG détenues : *Aucune*

Fonction principale exercée en dehors de MVG au cours des exercices 2019 et 2020 :

Directeur adjoint dans l'équipe d'investissement du Groupe HLD

Autres mandats et fonctions en cours exercés dans toute société au cours des exercices 2019 et 2020 (hors filiales MVG) :

- Membre du Conseil de Surveillance de Condor Holding (groupe Rafaut)
- Administrateur du groupe L'Orient-le Jour

Autres mandats et fonctions échus exercés dans toute société (hors filiales MVG) au cours des cinq dernières années :

- Aucun

Expériences professionnelles :

Salim Helou a rejoint HLD en 2016.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez McKinsey & Company. En 2013, il rejoint Murex, éditeur de logiciels destinés aux marchés de capitaux, en tant que consultant senior et chef de projet.

Salim Helou est diplômé de l'Ecole Polytechnique et de Columbia University.